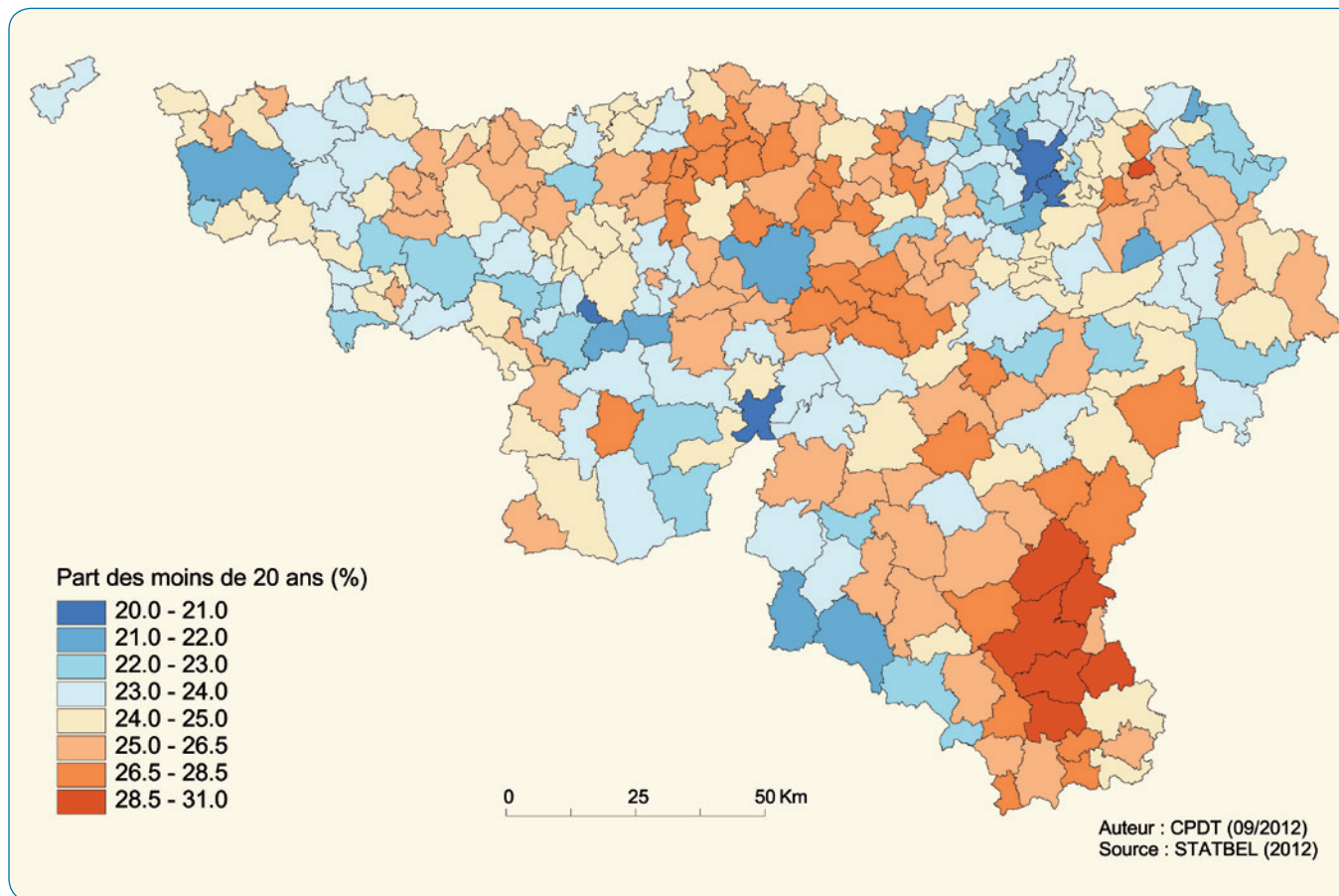


Part des jeunes dans la population en Wallonie

Les populations les plus jeunes se retrouvent sur l'axe Brabant wallon – Luxembourg, zones privilégiées de la périurbanisation et de la rurbanisation. Toutefois, le pourcentage des moins de 20 ans reste encore plus faible là où la périurbanisation massive débute seulement et où la population rurale autochtone était la plus vieillie (Hesbaye liégeoise, nord du Hainaut occidental). Les pourcentages de jeunes sont les plus bas dans les zones urbaines, ainsi que dans les zones enclavées du sud Namurois et de la vallée de la Semois, d'autant :

- que l'immigration dans ces régions plus reculées est surtout le fait de personnes âgées (migration de retraite) ;
- et que l'émigration est surtout le fait de jeunes (migration d'émancipation).

Part des moins de 20 ans en Wallonie en 2010



Part des jeunes dans la population en Wallonie

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Part des moins de 20 ans = (rapport entre la population moyenne de 0 à 19 ans en 2010 et la population totale moyenne en 2010) x 100.

Méthode de classification :

Limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

Données utilisées :

- Population moyenne 0-19 ans en 2010.
- Population moyenne en 2010.

Sources des données :

Direction générale Statistique et Information économique, SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie – 2012 (STATBEL ; <http://statbel.fgov.be/>).

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart

pmedinal@ulb.ac.be

+32 2 650 68 15

Prof. Christian Vandermotten

cvdmotte@ulb.ac.be

Statistiques :

Moyenne : 23,94 % ;

Valeur minimum : 20,30 % (Montigny-le-Tilleul) ;

Valeur maximum : 30,95 % (Attart).

Part des jeunes dans la population en Wallonie

« POPULATION WALLONNE »

Un premier atlas, intitulé « **Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie** » et réalisé au sein de la « **Conférence Permanente du Développement territorial** » (CPDT), est paru en 2002.

Dans son introduction, l'objet de l'atlas était présenté : « L'option prise par les auteurs pour la réalisation de cet ouvrage le distingue d'un « atlas wallon », au sens classique du terme, car les différentes thématiques qui y apparaissent ont été choisies avec le souci constant de souligner l'intérêt de leur spatialisation dans le cadre d'un projet de développement territorial local. Il ne s'agit donc pas d'un relevé exhaustif d'indicateurs susceptibles de proposer une « photographie » de la Wallonie en 2002, mais bien d'une sélection de paramètres susceptibles de fournir des potentialités pour un projet de développement et d'impulser une dynamique territoriale. »

Parmi les thématiques développées, celle de la « **population wallonne** » est présente. Elle s'attache à la connaissance de la population concernée, son volume, sa répartition, son évolution et certains éléments structurels, afin de pouvoir adapter les stratégies en conséquence et de pouvoir pondérer certains indicateurs.

Une seconde thématique en lien avec le sujet, intitulée « **enracinement et migrations** », apporte des éléments de connaissance supplémentaires sur l'attachement des habitants à leur commune, ainsi que sur l'évolution des migrations entre agglomérations urbaines, périphéries urbaines et communes non urbaines.

Il vous est possible de consulter et de télécharger cet atlas sur le site de la CPDT : <http://cpdt.wallonie.be/fr/node/104>

Les cartes et textes consacrés à la population wallonne sont regroupés dans le thème 1, qui débute à la page 9. Les cartes et textes concernant les migrations dans le thème 5, à partir de la page 57.

